

POUR LE PEUPLE PALESTINIEN, POUR NOS LIBERTÉS, NON À LA CRIMINALISATION DES SOLIDARITÉS



Dans le contexte de la guerre en Palestine – où les tueries de civilEs menées par le Hamas sont suivies des crimes de guerre menés par l'État israélien – et par les effroyables assassinats d'Arras et de Bruxelles, le pouvoir macroniste se livre à une offensive inédite contre les droits et les libertés publiques afin d'empêcher la solidarité avec le peuple palestinien de s'exprimer.

INTERDICTIONS EN MASSE

Alors qu'après l'offensive du 7 octobre, un déluge de bombes tombe sur les Palestiniens, faisant chaque jour des dizaines de morts, et que l'eau et l'électricité sont coupés à Gaza, Darmanin et Dupont-Moretti déploient un arsenal qui, il y a quelques années, faisait encore partie des propositions portées par la seule extrême droite : interdiction des manifestations, menaces judiciaires contre les organisations et les personnes, amalgames en tout genre...

Jeudi dernier, Darmanin officialisait l'interdiction de toutes manifestations ou rassemblements « propalestiniens » car supposés « susceptibles de générer des troubles à l'ordre public ». Des mesures liberticides condamnées par des associations de défense de droits humains telle Amnesty.

En accompagnement de cette décision, différents arrêtés préfectoraux étaient pris localement, y compris pour interdire la tenue de réunions publiques... C'est un tournant répressif : on porte atteinte à la liberté d'expression et de discussion, en interdisant la formulation d'une pensée politique qui soit autre que le simple alignement sur le « soutien inconditionnel » à l'État d'Israël.

CRIMINALISATION

Cette volonté d'empêcher toute expression publique et massive de solidarité avec le peuple palestinien, y compris même autour des exigences de cessez-le-feu ou de paix, s'accompagne de lourdes menaces contre des organisations et des personnes.

Mardi 10 octobre, Darmanin annonçait sa demande d'ouverture d'une enquête contre le NPA pour « apologie du terrorisme »... Quelques jours plus tard, il

annonçait avoir « dressé onze article 40 » concernant des associations et individus, demandant des ouvertures d'enquête en vue de procédures judiciaires. Et mardi matin, c'est même la députée Danièle Obono qui est accusée d'« apologie du terrorisme », Darmanin annonçant sur un réseau social saisir le procureur de la République pour ce motif.

Dans les médias, il devient impossible de formuler la moindre critique des actes de l'État d'Israël, même de discuter des raisons du conflit, à commencer par la situation coloniale que subit le peuple palestinien. Cette guerre dure depuis 75 ans, et nous revendiquons le droit du peuple palestinien à se battre pour ses droits et sa liberté.

PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES !

En mettant en œuvre les mesures les plus liberticides, ce gouvernement veut interdire l'expression des solidarités. Pour le peuple palestinien, menacé là-bas par une catastrophe en cours dans la bande de Gaza : le bombardement de l'hôpital Ahli Arab, situé dans le centre-ville de Gaza, qui a causé des centaines de mortEs, en est une nouvelle et dramatique illustration. Et pour nos libertés ici. Nous ne pouvons laisser faire.

Aucune interdiction n'a jusqu'ici réussi à empêcher les manifestations de se tenir, créant seulement les conditions de la répression et jouant sur les peurs afin de réduire la participation aux mobilisations. Cela alors que de l'autre côté de la Manche, une manifestation énorme avait lieu samedi dernier à Londres.

Plus que jamais, ces prochains jours et dans l'unité la plus large, des mobilisations de rue en soutien au peuple palestinien et à la lutte légitime pour ses droits doivent avoir lieu. Alors que le déplacement forcé – et criminel – d'un million de personnes dans la bande de Gaza est dénoncé y compris par les organisations humanitaires, il en va de la solidarité élémentaire avec l'humanité.



contact@npa2009.org

Le mercredi 18 octobre 2023

l'Anticapitaliste
lantcapitaliste.org — hebdo mensuel émission